

Activités gymniques

PET1010-NKDN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 3 : éducation physique et éducation à la santé - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 36 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département pédagogique de Malonne	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Laurent DE WACHTER	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Sébastien FREDERICK Stéphanie PORIAU

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Bachelier en enseignement section 3 : Éducation physique et Éducation à la santé	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'UE "Activités gymniques" (filée) permet à l'étudiant d'acquérir un bagage moteur suffisant par rapport aux activités gymniques et expressives, en vue de les enseigner.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser des savoirs disciplinaires théoriques et pratiques associés aux activités gymniques et d'expression.
- Adopter une attitude professionnelle adaptée au métier: entre autre s'entraîner de manière progressive et régulière

Activités gymniques

- Maîtriser des savoirs disciplinaires théoriques et pratiques associés aux activités gymniques: praxies, progressions, sécurité et méthodes d'enseignement
- Tester des pratiques gymniques vanées et différenciées au sol et au saut
- Adopter une attitude professionnelle adaptée au métier:
 - Investissement régulier et sérieux dans le travail, les entraînements et les remédiations
 - Respect de soi, des personnes, du matériel et des infrastructures mis à disposition

Activités gymniques et d'expressions

- Maîtriser les savoirs disciplinaires théoriques et pratiques associés aux activités gymniques et d'expression ; rythme, transfert d'appuis, élans. transferts de force,.
- Maîtrise des différentes techniques de danse. Capacité à réaliser devant un public ces différentes techniques.
- Maîtrise des différentes techniques gymniques. Capacité à présenter une série d'éléments gymniques sur agrès de manière enchaînée.
- Adopter une attitude professionnelle adaptée au métier: investissement régulier dans la formation, les entraînements, la progressivité
- Respect des personnes avec lesquelles l'étudiant est amené à collaborer et à cohabiter lors de la formation
- Respect du matériel et des infrastructures mis à disposition, de la sécurité collective et personnelle.
- Respect des consignes émises par l'équipe éducative

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, SF et Savoir être pour atteindre les AAS.

CONTENU

- Savoir démontrer les exercices vus aux cours et dans les notes de cours.
- Adopter une attitude respectueuse envers soi, les autres, le matériel et l'enseignant.
- Développer, les composantes de souplesse, de force, de rythme et de résistance nécessaires à la mobilisation de son corps pour la réalisation de mouvements dans l'espace.
- Gérer sa propre sécurité dans la discipline.

Acrogym

- Maîtriser les équilibres à 2 et les modules collectifs, leur chemin d'apprentissage et les consignes (qualitatives et de sécurité) qui les accompagnent.
- Accepter les forces et les faiblesses de l'autre.
- Connaître le chemin d'apprentissage des mouvements acrobatiques
- Travailler en équipe

Danse

- Apprentissage technique centrée sur la mémorisation des mouvements rythmiques et sur la coordination
- Création collective en sous- groupe d'une partie de la chorégraphie.

Gymnastique artistique

- Connaître et savoir mettre en oeuvre les techniques d'aide
- Maîtriser 2 séries de 6 éléments dont le/les exercices imposés de l'année en cours. Ceci sur 2 des 4 agrès travaillés durant l'année (correspondant au sexe GAF ou GAM).

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et supports de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APET1010-O1GY1 — Activités gymniques	• Documents de cours déposés sur Moodle • Sources et références • Code de GAM/GAF disponibles sur ; • GAM : https://www.eupenertv.be/Daten/Dokumente/Wertungsbestimmungen/FFG/FfG%20Code%20de%20pointage%20GAM.pdf • GAF : https://www.vigilantennoisy-gym.com/attachment/2662278/ • SPOHEL, U.(1987).1000 exercices et jeux de gymnastique aux agrès, Paris, Ed. Vigot • CARRASCO, R. (1972).Essai de systématique d'enseignement de la gymnastique aux agrès, Paris, Ed. Vigot • LEGUET, J. (1991).Actions motrices en Gymnastique sportive, Paris, Ed. Vigot
APET1010-O1GY2 — Activités gymniques et d'expressions	Notes de cours et documents déposés sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET1010-O1GY1 — Activités gymniques	12 h	Français	Français
APET1010-O1GY2 — Activités gymniques et d'expressions	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET1010-O1GY1 — Activités gymniques	Activités pratiques en salle, en étapes et progression avec réflexion théorique simultanée. Les notions théoriques intègrent toutes les interventions qualitatives vues en situation pratiques Activités pratiques en gymnase , avec réflexion théorique simultanée. Alternance de travail au sol et au saut, en vue d'acquérir ou d'approcher de nouveaux éléments. Au sol : les divers mouvements gymniques en rotation, les positions d'alignement au sol, la roue sur une bande de 1m de large, pour aller vers le saut de main et l'ensemble des praxies servant de gammes gymniques. Au saut : les sauts entre appui et le renversement à la table de saut.

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET1010-O1GY2 — Activités gymniques et d'expressions	Les cours de gymnastique se donnent en salle avec réflexion théorique simultanée. Les notions théoriques intègrent toutes les interventions qualitatives vues en situation même si elles ne sont pas consignées par écrit et toutes les informations postées sur le cours Moodle même si elle ne sont pas abordées aux cours. Les cours de danse se donnent en salle de danse

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

L'unité d'enseignement "Activités gymniques" comprend deux activités d'apprentissage : une première partie (1 ECTS) et une seconde partie (2 ECTS). L'organisation de cette UE, ainsi que la répartition des temps d'évaluation sur l'ensemble de l'année, visent à encourager un entraînement progressif et régulier, à soutenir la progression des étudiants et à leur permettre d'explorer une grande diversité de techniques gymniques et d'expression corporelle. Cette structuration favorise l'acquisition progressive des compétences techniques, artistiques et pédagogiques propres à chaque discipline, tout en valorisant l'engagement continu.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation de l'UE fait l'objet d'un dispositif d'évaluation non intégré. L'UE étant divisée en deux activités d'apprentissage réparties sur l'année, chaque AA fait l'objet d'évaluations spécifiques

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note de l'UE correspondra à la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues dans les activités d'apprentissage de l'UE.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APET1010-O1GY1 — Activités gymniques	L'épreuve d'évaluation consiste en un examen pratique présent sous la forme d'une série imposée d'éléments gymniques au sol (16 points) et de sauts (4 points). La qualité technique est évaluée, sur base des critères spécifiques, propres au code de pointage de la discipline sportive. En cas de réussite, cette partie peut être dispensée pour la session de juin. Si elle n'est pas réussie, l'ensemble est à représenter à la session suivante. Incontournable : La réussite d'un élément au sol (la roue) est jugée incontournable. Si l'incontournable est échoué, la note finale de l'activité d'apprentissage (AA) sera sanctionnée de 5 points. Seconde session Si la pratique est ratée, l'ensemble de l'épreuve doit être représentée. Une épreuve non présentée correspond à un examen non présenté. Il n'existe aucun accord tacite de report de note. À défaut, tout est à représenter.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APET1010-O1GY2 — Activités gymniques et d'expressions	Danse : l'évaluation comprend 2 composantes : • Evaluation continue A CHAQUE COURS d'expression, les étudiants seront évalués sur la connaissance des mouvements chorégraphiés et des échauffements vus lors des cours précédents. Ces évaluations sont nécessaires pour vérifier la connaissance et avancer dans la chorégraphie. Dans le travail collectif, des échéances seront programmées pour guider les étudiants et devront être respectées (20%). Non-remédiable • Evaluation de la chorégraphie collective en groupe (80 %). En cas d'absences trop nombreuses compromettant le travail collectif, l'étudiant·e devra présenter la chorégraphie seul·e, en parallèle d'un groupe. Gym : évaluation continue Des tests ponctuels seront programmés durant l'année afin de baliser le niveau des étudiants. Cette évaluation n'entre pas en compte dans l'évaluation finale mais peut documenter un jury en cas de force majeure (ex: confinement, blessures en session,...). Non-remédiable • Examen pratique agrès : "compétition" sur 2 agrès : 2 séries de 6 éléments dont élément(s) imposé(s) (80pts) • Examen théorique basé sur la technique des éléments vus au cours, les progressions pour y arriver et la gestion de la sécurité (20pts) Si la pratique est ratée, l'ensemble de la "compétition" doit être représentée. Une épreuve non présentée correspond à une compétition non présentée. • Evaluation d'un élément incontournable à mi parcours : test traction Starting-blocs à réussir. - 5 points sur la note finale si non acquis. Il n'existe aucun accord tacite de report de note de test partiel d'une session à l'autre et à fortiori d'une année à l'autre. Toute demande doit se faire et se reconduire par mail professionnel (respectivement avant le 7 octobre, le 7 février, le 7 juillet pour la session qui suit) ET recevoir validation en retour de mail par l'enseignant. A défaut tout est à représenter. Pondération entre les 2 modules : une moyenne est réalisée entre les 2 modules de cette AA (60% gym et 40% danse)

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.